



# CSRD – Nouvelles obligations en matière de droit du travail et droit des sociétés

## Règles et enjeux de la nouvelle réglementation CSRD

La Directive CSRD transposée en droit français au mois de décembre 2023, impose aux entreprises entrant dans son périmètre de mettre en place un processus d'élaboration de rapports de durabilité certifiés et publics. Au-delà de cette obligation, la maîtrise des contraintes légales s'impose dans un contexte juridique en évolution.



### LE MOT DU RÉFÉRENT

Le droit de la CSRD en cours de création, impose tout à la fois, de comprendre les enjeux et les attentes de ces dispositions, et de les placer dans leur contexte de droit des sociétés ou de droit du travail.



### Contenus

**Partie 1 :** Les origines de la CSRD, principes généraux de la responsabilité durabilité au regard des normes internationales

**Partie 2 :** Les principes directeurs de la CSRD (champ d'application, méthodologie, exemples concrets)  
Les procédures d'enquête et les procédures judiciaires

**Partie 3 :** Les conséquences juridiques, le respect des normes, nouveau régime de responsabilité



### Objectifs pédagogiques

- Communiquer les bases juridiques en matière de normes CSRD
- Identifier les normes impliquées dans le processus d'élaboration des rapports de durabilité
- Comprendre les principes de la responsabilité et les risques nouveaux



### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges sur des mises en situation, exercices pratiques



### Prérequis

Aucun



### Pour qui ?

Avocats



### Validation des acquis

- Feedback sur les mises en situation
- Questionnaire de contrôle des connaissances



### Coût par participant

Devis sur demande



### Durée

3 heures



### Dates

A venir



### Lieu

Présentiel

79 Cours Vitton - 69006 LYON



### CONTACT

formation-implid@implid.com

**Délais d'accès :** Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 60 jours maximum.

**Accessibilité :** Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situation de handicap.